

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Eue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES
Agence de publicité Haasenstain et Vogler
144, Place de l'Hotel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	« 6 50	« 13 —
Un an	« 12 —	« 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne 15 cent.	« 20 —	} 50 cent.
Suisse, « 20 —	« 25 —	
Etranger, « 25 —		

MARDI 29 DÉCEMBRE 1896

364 — Saint Thomas, archevêque — 2

Numéro 302

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

Un numéro du journal : 5 centimes

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement (BREF DE PIERRE IX A LA LIBERTÉ.)

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux évêques catholiques. (BREF DE LÉON XIII A LA LIBERTÉ.)

O. I. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIERRE IX.)

M. V. X.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Paris, 28 décembre.

Dans le XIX^e arrondissement de Paris, M. Girault, socialiste, a été élu député par 2,672 suffrages, contre M. Brunet, possibiliste, qui en a obtenu 1,788.

A Neuilly, M. Rigaud, républicain, a été élu par 5,804 voix, contre 4,546 données à M. Lefèvre, socialiste.

Londres, 28 décembre.

On télégraphie de Constantinople au *Morning Post* que le comité national d'Athènes a adressé au Sultan des menaces de mort, s'il refuse d'établir les évêchés en Macédoine que demandent les Serbes et les Roumains.

Londres, 28 décembre.

On télégraphie de la Havane au *Times* que les insurgés, commandés par Calixte Garcia, ont battu 2,000 Espagnols qui escortaient un convoi important à Bayama et ont capturé le convoi. Les Espagnols avouent avoir perdu 6 officiers et 115 hommes, mais on croit que leurs pertes sont plus importantes.

Le Cap, 28 décembre.

En réponse à un télégramme du premier ministre du Cap au sujet de l'envoi de volontaires dans le Betchuana Land, le gouvernement du Transvaal exprime l'espoir que toutes les mesures ont été prises pour prévenir toute violation des frontières du Transvaal.

On assure que les indigènes révoltés seraient dirigés par des blancs. Les « Burghas » habitant le district menacé sont sous les armes.

L'agence Reuter apprend de Tokwane (Betchuana Land) qu'après un combat acharné, la police coloniale a réussi à s'emparer des fortifications des rebelles, dont beaucoup ont été tués.

GRAND CONSEIL

Ouverture de la nouvelle législature

Ce matin, première séance du Grand Conseil sorti des élections du 6 décembre.

Dès 10 heures, la députation gruérienne au grand complet occupe le banc d'extrême droite. M. Progin s'est placé exactement au milieu de ses collègues, ayant à sa droite M. Collaud et M. Glasson, syndic de Bulle, et à sa gauche M. le notaire Currat, dont la barbe grisonnante se détache en reliefs artistiques.

Peu à peu la salle se remplit, tandis que du haut des tribunes, le public entassé observe les nouvelles figures. Les regards se portent naturellement vers la montagne. On se montre surtout la tête blanche du syndic de Bulle, qui porte gaillardement ses 75 ans.

Pour circonstance, le journal la *Gruyère* a envoyé son rédacteur en chef M. Courthion, avec mission, sans doute, de relater les hauts faits de la députation radicalo-fribourgeoise. Il prend place à la tribune des journalistes, à côté des rédacteurs de la *Friburger-Zeitung* et de l'*Ami du Peuple*.

Au milieu du brouhaha des conversations et des commentaires, les députés de la Gruyère, rangés en bataille, gardent une attitude plutôt expectante et investigatrice. Ils se sentent remarqués ; ils regardent et parlent peu. Seul, M. Progin se hasarde de temps en temps dans l'hémicycle. Une fois il entraîne avec lui M. le ténor Currat pour lui montrer les vitraux qui décorent la salle. Peut-être se voit-il déjà, en peinture, parmi les célébrités nationales qui prendront place, plus tard, à côté des Faugny, des ducs de Zähringen et des Weck Reynold.

Voici le doyen d'âge qui fait son apparition. D'un pas assuré, M. Riedo, député de la Singine, porte ses 82 ans au siège présidentiel.

Après avoir agité la sonnette souveraine, M. Riedo ouvre la nouvelle législature par une courte allocution en langue allemande, dont voici la substance :

Il y a cinq ans, j'ai eu l'honneur pour la première fois, de présider cette assemblée en qualité de doyen d'âge. Je vois, avec plaisir, que, à peu d'exceptions près, le Grand Conseil est composé des mêmes représentants. C'est la preuve que la grande majorité du peuple a

gardé sa confiance envers le gouvernement et lui reste attaché. Sinon le peuple souverain aurait envoyé ici d'autres mandataires.

Avant de passer aux délibérations de votre assemblée, je voudrais vous prier de suivre les exemples de prudence que vous ont donnés vos devanciers. Il ne faudrait pas faire fond uniquement sur les recettes ; vous songerez aussi à restreindre les dépenses, afin de maintenir l'équilibre financier. Je crois que si chacun s'efforce de sortir de l'imbroglio politique pour ne voir que le bien général, religieux et matériel du pays, tout ira pour le mieux.

Nous inaugurons cette nouvelle législature en nous mettant sous la protection de Dieu.

Après ces paroles, qui produisent une excellente impression, M. le président Riedo désigne provisoirement quatre scrutateurs : MM. Blanchard (Singine), Bula (Lac), Chagny (Sarine) et Louis Genoud (Veveyse).

M. Godel, vice-chancelier, fonctionne comme secrétaire.

Le bureau, par l'organe de M. Louis Genoud, procède à l'appel des députés. Sont présents 91 députés sur 97.

Il est donné ensuite lecture des messages du Conseil d'Etat rendant compte du résultat des élections générales et constatant qu'aucune réclamation n'est intervenue dans le délai légal.

On passe à l'élection de la commission de vérification des pouvoirs.

Sont élus : MM. Emile Bise (Sarine), par 81 suffrages ; Louis Esseiva (Veveyse), 81 ; Fernand Torche (Broye), 78 ; Rappo (Singine), 71 ; Eugène Glasson (Gruyère), 70 ; Louis Robadey (Glâne), 68 ; Gutknecht (Lac), 59.

Obtiennent des voix : MM. Maillardoz 20 ; Roggo 14 ; Biollet 12 ; Corpataux 5 ; Franczy 5 ; Bourgnonecht 4.

En somme, l'opposition ne paraît pas avoir fait de démonstration dans ce scrutin, ou si démonstration il y a eu, elle est bien faible. La liste conservatrice a passé à une belle majorité.

Demain, ouverture de la séance à 9 heures, pour entendre le rapport de la Commission de vérification.

M. Bielmann s'inquiète de savoir quand aura lieu l'office du Saint-Esprit. On lui répond que, suivant l'usage, cette cérémonie aura lieu lorsque le Grand Conseil sera constitué, c'est-à-dire mercredi.

LE GRAND CONSEIL

Le nouveau Grand Conseil du canton de Fribourg, issu des élections du 6 décembre, s'est réuni, ce matin, pour une courte mais importante session. Il aura à procéder à sa constitution et à la nomination du Conseil d'Etat.

C'est avec une joie sans mélange que nous voyons revenir les braves députations des districts de la Sarine, de la Singine, de la Broye, de la Glâne et de la Veveyse. Elles ont déjà montré, dans les précédentes législatures, une fermeté de principes, une clairvoyance patriotique, un dévouement à la chose publique, qui nous garantissent cinq années nouvelles de travail fécond, de progrès dans tous les domaines économiques et de sollicitude éclairée pour les intérêts du canton de Fribourg.

La majorité du Grand Conseil s'inspirera constamment, comme elle l'a fait dans le passé, des convictions et des vœux de la majorité du peuple fribourgeois. Il y aura un contact assuré entre les représentants de la souveraineté cantonale et le corps électoral dont ils sont l'expression.

Ainsi, notre canton continuera à marcher dans ses voies traditionnelles et historiques, en maintenant l'union et la cohésion de toutes les forces vives du pays. En cela, il secondera l'action du gouvernement. Se souvenir qu'un Etat divisé contre lui-même est condamné à périr, selon la parole des Livres Saints, il aura pour politique de faire appel à tous les nobles sentiments, et de repousser les

tentatives dissolvantes dont le triomphe serait l'abandon de la mission providentielle échu au canton de Fribourg.

Ah ! sans doute, tout n'est pas agrément dans la tâche assignée aux députés du parti conservateur dans notre canton. Ils sont trop souvent en butte aux embûches du dehors et aux calomnies du dedans. Nous avons vu se produire, dans le cours de la récente agitation électorale, les accusations les plus perfides et d'une fausseté si manifeste que personne n'oserait accepter la responsabilité devant le Grand Conseil.

Combien il a dû être pénible, pour les députés, pour les magistrats, qui ont consciencieusement rempli tous leurs devoirs, de se voir ainsi traînés sur la claie de la diffamation publique ! Est-ce donc que, vis-à-vis d'eux, il n'y aurait plus de devoirs de morale à observer, et que toutes les injustices seraient permises ?

Tel est, chez nous, le revers des honneurs de la députation et des charges du pouvoir. Il faut du courage pour accepter de servir son pays dans de semblables conditions. L'on ne peut donc assez honorer cette brave majorité conservatrice qui sait réprimer certains dégoûts trop légitimes et se porter vaillamment là où l'appelle le devoir, là où sont les meilleures aspirations d'un peuple franchement chrétien.

Salut donc, ô vous, les députés qui nous revenez appuyés sur la confiance et la délégation des conservateurs. Ils vous ont vus à l'œuvre dans de précédentes législatures, et ils vous ont dit par leurs fidèles suffrages : Courage, serviteurs bons et fidèles de la cause fribourgeoise !

Salut aussi, ô vous, qui êtes entrés par la bonne porte, et qui venez continuer la tâche de ceux qui ne reviennent pas. En vous le parti conservateur se rajoint et se renouvelle, obéissant sans crise ni soubresaut à la loi du développement.

Et puis aussi, nous aimerions trouver ailleurs des bonnes volontés auxquelles il nous fût permis de donner la salutation évangélique : Que la paix soit sur ceux qui entrent ici ! Si, continue l'Evangile, si ceux qui reçoivent cette salutation en sont dignes, la paix que vous souhaitez ira à eux ; s'il en est autrement, elle reviendra à vous.

La paix entre nous tous pour faire face à l'ennemi commun, qui est le radicalisme : telle est la base historique et fondamentale du parti conservateur fribourgeois. Par ce programme nous avons toujours vaincu, et la victoire nous est assurée, tant qu'il y aura dans le canton un peuple chrétien, conscient de ses devoirs et pénétré de la conviction que la politique radicale est foncièrement mauvaise. Cette politique peut dissimuler parfois ses tendances ; elle ne renie rien de son passé ni de ses espérances : il lui faut la déchristianisation de la société. Ses plus récentes tentatives ont échoué contre le rempart de la souveraineté des cantons catholiques. Et c'est pourquoi, maintenant, l'on voit faire l'assaut des Etats cantonaux ; on veut les dépouiller de leurs droits, on veut tout au moins les réduire à l'impuissance par des revisions dissolvantes, comme à Zoug, à Schwyz et au Nidwald.

Le radicalisme est l'ennemi contre lequel il faut faire face. Quiconque transige avec lui est dupe ; quiconque lui donne des voix ou adopte ses programmes, déserte la cause conservatrice. Nous reconnaissons comme conservateur quiconque, non en paroles, mais en actes, rompt avec le radicalisme, ne pactise avec lui sous aucun prétexte, et le combat ouvertement sur tous les terrains. Telle est la politique large et féconde que nous ont enseignée nos aînés, pour laquelle

Louis Weck-Reynold a lutté et est mort ; en elle est le centre de ralliement de tous les conservateurs fribourgeois, et nous saluons toutes les bonnes volontés qui sont décidées à se grouper sur ce terrain.

La validation des pouvoirs du Grand Conseil ne donnera lieu à aucune difficulté, puisqu'aucun recours n'a été formulé contre les opérations électorales du 6 décembre.

Après son assermentation, qui aura lieu dans la séance de demain, le Grand Conseil se constituera en nommant son président, deux vice-présidents, quatre scrutateurs et un second secrétaire. (Le chancelier est de droit le premier secrétaire du Grand Conseil.)

Ensuite viendra la nomination des commissions permanentes, dont la plus importante est la commission d'économie publique, composée de sept membres (un par district), qui examine le budget et les comptes de l'Etat et a dans sa compétence la surveillance de la gestion financière et la vérification de la comptabilité. Quoi qu'on en ait dit dans la récente campagne électorale, les commissions d'économie publique des précédentes législatures se sont acquittées consciencieusement de leur mission de contrôle et de surveillance, et des hommes aussi haut placés dans l'estime de tous que MM. Joseph Vanderweid, Grand, Bullet, Renevey, Joseph Philippon, D'Engelhart et Reichlen, n'ont pas besoin d'être défendus contre certaines suspensions.

Les autres commissions permanentes du Grand Conseil n'ont que cinq membres : ce sont la Commission des pétitions et la Commission des grâces. Le titre sous lequel on les désigne indique suffisamment leurs attributions. Elles sont des organes du pouvoir souverain du Grand Conseil.

CHOSSES DE HONGRIE

(De notre correspondant particulier.)

Buda-Pest, le 24 décembre.

Entre les élections et les fêtes. — Morte saison. — Comédie parlementaire traditionnelle. — Le drapeau étranger à la Résidence. — La distribution des rôles ou l'opposant et le ministre. — Le localisme hongrois. — Pourquoi l'ordre actuel se maintiendra. — L'affaire du compromis. — Raisons d'habitude et d'attitude, et difficulté d'en changer.

La période que nous traversons était forcément condamnée à la monotonie et à la stérilité. Comprise entre les élections générales et les fêtes, elle laissait aux parlementaires juste le temps de reconnaître leurs places, de se dévisager et de se complimenter les uns les autres. Puis il fallait présenter les nouveaux élus au roi, entendre le discours du trône et mettre sur pied l'Adresse qui est la réponse du parlement à la Couronne. Tout cela comporte une dépense de temps, car tout ce qui se meut en masse se meut lentement. Au surplus, ici en Hongrie, on doit toujours compter avec nombre d'incidents qui ne modifient pas la marche des choses, mais donnent seulement à leur allure un peu de variété.

Il est d'usage, par exemple, de convoquer le parlement à la Résidence royale où le souverain souhaite la bienvenue aux représentants de la nation, leur lit un petit programme des nobles travaux qui les attendent et leur exprime sa confiance en leur activité et leur sagesse.

Quand la lettre de convocation est lue au parlement, une petite scène, troublante pour ceux qui ne sont pas initiés, ne manque jamais de se produire. Un membre du parti national se lève et dit : « Pourquoi sommes-nous convoqués à la Résidence, en cette maison sur laquelle flotte un drapeau étranger ? Nous n'irons à la Résidence que le jour où ce drapeau aura disparu. »

Il faut savoir que deux drapeaux sont arborés au palais ; le drapeau de la Maison de Habsbourg, qui est le symbole personnel

de la dynastie, et le tricolore hongrois vert, blanc et rouge. Cette juxtaposition du pavillon noir et jaune et du drapeau hongrois répond très exactement à la situation constitutionnelle de la Hongrie. Mais les nationalistes sont hostiles au dualisme et à l'union personnelle : leur rêve est la séparation absolue des deux parties de la Monarchie et la suppression du trait d'union consistant en la personne de ce souverain roi ici et empereur là-bas.

Le ministre répond généralement en termes strictement constitutionnels : le drapeau est à sa place, ce n'est pas un symbole étranger puisque c'est celui de notre roi. Ceux qui voudront venir viendront, ceux qui voudront rester resteront.

Au fond, cet échange d'explications est comédie pure, car le ministre est aussi nationaliste que son interlocuteur : seulement, il procède à peu près comme le commissaire de l'Homme à l'oreille cassée : « Vous avez cent fois raison, mais je suis commissaire, je verbalise ; pourquoi serais-je commissaire si je ne verbalisais pas ? » De même, le premier ministre défend la constitution tout en clignant de l'œil comme pour dire à son adversaire : Tu es de l'opposition et moi je suis ministre, il faut que tout le monde vive de son métier, mais si tu veux changer, à ton service !

Au point de vue des sentiments réels, du loyalisme, comme on dit, la Hongrie en est là. Au point de vue des réalités existantes, c'est autre chose : la machine fonctionnera longtemps encore en vertu des raisons qui empêchent l'homme malade de mourir, car que se passerait-il à l'ouverture du testament ? Les héritiers reculent devant la perspective d'une succession si embrouillée.

C'est pour cela que la question du compromis se résoudra sans aucune des difficultés que l'imagination peut aisément évoquer, mais que chacun travaille à écarter comme trop dangereuses.

Les dépenses communes sont inégalement réparties, puisque l'Autriche paye 68 et la Hongrie 32 %, bien que la Hongrie soit à l'heure présente aussi peuplée et plus prospère que l'Autriche. L'Autriche demande que ses charges soient diminuées, et, comme les considérations appuyées uniquement sur la justice ne signifient rien aux yeux des politiques, la Hongrie refuse de modifier une situation dont elle a tous les bénéfices. On a exigé en Autriche que la Hongrie portât à 44 % le chiffre de sa participation et la Hongrie a répondu non très fermement.

Dans ces conditions, le compromis ne sera donc pas renouvelé. L'empereur-roi, usant de sa prérogative, le renouvellera de son autorité privée, mais pour un an seulement, et dans un an, la question se reproduira... Pas du tout. On transigera. Les Hongrois acceptent de payer 35 ou 36 % et les Autrichiens se contenteront de ce succès. Dans dix ans — le renouvellement du compromis engage pour dix ans — on verra ce qu'il conviendra de faire, et probablement il ne se fera pas grand-chose. Tant que la puissance d'événements extérieurs n'intervient pas, les hommes s'en tiennent volontiers au *status quo*, aux attitudes une fois prises, aux situations faites et qui sont rarement assez mauvaises pour que chacun n'y trouve pas quelques satisfactions d'intérêt ou de vanité.

Aussi ne faut-il pas s'effrayer trop vite des menaces de ceux qui vont tout détruire, ni s'émouvoir trop facilement des regrets des inconsolables, qui ont l'âme dans le passé. La besogne politique est complexe, et comme telle, soumise à la loi de la divi-

sion du travail. Chacun a sa fonction délimitée avec précision et qui s'arrête juste où commence celle d'un autre.

Supposez la révolution sociale accomplie demain, que deviendrait le rôle de ceux qui menacent de faire sauter la société ? Ils seraient en disponibilité, comme on dit, pour cause de suppression d'emploi. Qui ne remarque comme les Républicains sont vite devenus gauches en France depuis que la République existe ? Combien de royalistes français s'effondreraient si la monarchie était rétablie ! Car leur rôle ne consistant pas à être royalistes, mais à regretter la monarchie tombée, le terrain se déroberait sous leurs pieds.

De même les irréductibles et les intransigeants hongrois se sont en quelque sorte solidifiés et cristallisés dans leur protestation, qui dure depuis trente ans. Il n'est pas si commode qu'on pourrait le croire de changer de profession tout d'un coup après plus d'un quart de siècle d'exercice. Quel embarras pour ceux qui refusent d'aller à la Résidence à cause du drapeau noir et jaune, si ce drapeau disparaissait ! Leur unique raison d'être consistant à ne pas aller à la Résidence, ils ne seraient plus bons à rien, le jour où aucun prétexte plausible ne les retiendrait. Dire que cela est ainsi et que les foules ne s'en doutent jamais !

CONFÉDÉRATION

Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral s'est constitué comme suit pour la prochaine période administrative :

Section de droit public : MM. Soldan, président, Morel, Stamm, Broye, Clausen, Bezzola, Lienhard.

Section de droit civil : MM. Rott, vice-président, Weber, Hafner, Soldati, Attenhofer, Winkler, Monnier.

Chambre des poursuites et faillites : MM. Rott, Blasi, Bachmann.

Chambre criminelle : MM. Weber, Monnier, Soldan.

Chambre des mises en accusation : MM. Broye, Clausen.

Cour pénale fédérale : MM. Weber, Monnier, Soldan, Stamm, Bezzola.

Cour de cassation : MM. Soldan, Morel, Attenhofer, Winkler, Lienhard.

NOUVELLES DES CANTONS

Cercle ouvrier catholique de Porrentruy. — L'assemblée générale des membres du Cercle catholique ouvrier de Porrentruy avait réuni, le jour de Noël après-midi, un nombre important de participants.

Après la reddition des comptes du caissier et la nomination de deux vérificateurs, MM. Fr. Chevillat et Constant Riat, il a été procédé à la nomination du Comité pour 1897. Sont élus :

Président : M. Albert Hussen, notaire.

Vice-président : M. Xavier Kohler, notaire.

Caissier : M. Alphonse Chavanne, négociant.

Secrétaire : M. Ignace Charlatte.

Bibliothécaire : M. Joseph Migy.

Assesseurs : MM. Taton et Henr Farrat.

Chemin de fer de la Jungfrau. — Il ressort des délibérations de la commission scientifique du chemin de fer de la Jungfrau, que les travaux commencés pour l'établissement du premier tronçon, Petite-Scheidegg-Glacier-de-l'Eiger, sont quelque peu en retard sur les prévisions. Les deux tiers environ du travail prévu sont terminés. Les travaux de sous-œuvre, qui com-

menceront au printemps, pourront être terminés en quelques semaines. Les travaux d'arpentage dirigés par M. l'ingénieur Gianella suivent leur cours régulier. Sur le préavis du médecin de l'entreprise, Dr Schmid, il sera établi, dès que le percement du grand tunnel sera commencé, un lazaret à l'entrée du tunnel, comprenant six couchettes, une chambre de bain, etc.

Il a été institué en février un concours international entre ingénieurs et techniciens pour la solution de certaines questions concernant la construction de la ligne de la Jungfrau. Le comité a reçu en réponse 48 travaux, dont 16 ont été primés. Le premier prix de 5,000 fr. a été accordé à M. l'ingénieur Strub, à Interlaken, pour un nouveau système de crémaillère.

La construction des usines productives de force motrice à Lauterbrunnen, sera commencée incessamment. Les turbines seront établies par la maison J. Rieter et Cie, à Winterthur. Pour le grand tunnel, les travaux seront entrepris au printemps simultanément dès l'entrée inférieure et à la station de Grindelwaldblick, ainsi qu'à deux ou trois autres points intermédiaires.

Monnaies romaines. — Une nouvelle trouvaille de cinq monnaies romaines en or a été faite, à Martigny, au même endroit où ont été découvertes les premières ; ce sont 3 *Vespasiens*, 1 *Néron* et 1 *Domitien*, ce qui porte donc le total des pièces d'or à 19 jusqu'à présent.

Au revers de celle de Domitien se voit la louve allaitant Romulus et Remus. Outre ces pièces, on a déniché de nouveaux fragments d'architecture et un morceau d'une très belle inscription sur marbre, dont les lettres, grandes et larges, semblent indiquer le II^e ou le III^e siècle après Jésus-Christ.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Asphyxiés. — Deux jeunes gens de Waldsatt (Appenzell-Extérieur) un commissionnaire de 16 ans et un garçon brasseur argovien, qui avaient couché à Santisblick dans une chambre chauffée au charbon, ont été trouvés asphyxiés le matin.

ÉTRANGER

LES CROYANCES SUSPECTES

Il vient de se produire en Angleterre un incident qui montre où en est la foi chrétienne au sein de l'Eglise établie.

La confirmation formelle de l'élection du Dr Temple comme archevêque anglican de Cantorbéry avait lieu à Sainte-Mary-le-Bow Street, Chespside. La cérémonie était présidée par l'archevêque d'York assisté des évêques de Winchester, de Chichester, d'Oxford, de Lincoln, de Peterborough et de Rochester, agissant comme Commission nommée par la reine. Les lettres patentes royales ayant été lues, le nouvel archevêque a été présenté par l'avocat du doyen et du Chapitre de Cantorbéry, qui a produit le mandat citant à se présenter tout opposant, s'il y en avait. Les opposants ont été appelés à haute voix ; cité le Rev. S. D. John Brown, ancien recteur d'Essex Lydford, s'est levé au milieu de l'église et a dit qu'il protestait contre l'élection, attendu que le Dr Temple s'était à demi avoué croyant à la pleine doctrine d'évolution, qu'il déclare incompatible avec la doctrine du livre ordinaire de prières et les articles réglementaires de l'Eglise d'Angleterre.

Le Dr Tristram, comme avocat de l'archevêque, a fait des objections à ce que l'opposant fût entendu, et le vicaire général a dit que, dès longtemps, il avait été en-

tendu par la cour du Banc de la reine que la cour n'avait pas le pouvoir de s'occuper d'une semblable opposition qui devait être présentée ailleurs conformément à la loi. L'archevêque d'York a dit qu'il était évident que la commission n'était pas compétente pour connaître de cette opposition. M. John Brown voulut renouveler son opposition, mais elle fut de nouveau écartée et la cérémonie continua, et le Dr Temple a été confirmé dans ses fonctions spirituelles d'archevêque de Cantorbéry.

Déjà, en 1869, pareille opposition s'était produite à propos de la nomination du Dr Temple à des fonctions ecclésiastiques, et, comme dans le cas actuel, il n'avait pas été tenu compte de cette opposition.

Cette question donne lieu parmi les membres du clergé anglais à une assez vive polémique.

Nouvelles révélations bismarckiennes

L'organe berlinois de Bismark, — les *Berliner Neueste Nachrichten*, — publie un nouvel article de révélations.

« Il n'y a jamais eu, dit-il, à proprement parler, un parti militaire s'immisçant à la cour de Berlin dans les relations étrangères. En revanche, plusieurs militaires haut placés étaient d'avis, surtout depuis la campagne de la presse russe en 1879, qu'une guerre avec la Russie était inévitable et devait être entreprise avant que la Russie fût remise des sacrifices que lui avait coûtés la guerre d'Orient.

« Ces voix n'avaient jamais trouvé l'oreille de l'empereur Guillaume, et le prince-chancelier s'était toujours vivement prononcé contre une telle guerre. Parmi les militaires qui, à cet égard, pensaient autrement que M. de Bismark, il faut signaler le comte de Moltke, qui considérait comme sa tâche dernière et le couronnement de sa carrière de conduire aussi une campagne contre la Russie. On s'explique que les vues du maréchal aient gagné des cercles étendus et y aient exercé pendant longtemps une influence sérieuse.

« Deux fois des divergences sérieuses s'élevèrent entre Bismark et Moltke : à propos de la présence du chancelier à Versailles au grand quartier général et du bombardement de Paris que Bismark eût voulu commencer plus tôt, et à propos d'une guerre entre l'Allemagne et la Russie. L'entrevue de Skierniewice et le traité de neutralité avait coupé court à toute velléité belliqueuse, tant que Bismark fut chancelier. C'est à ces circonstances que se rapporte la question posée en octobre 1889 par Alexandre III à Bismark : « Etes vous sûr que vous resterez ministre ? » L'historien devra tenir compte de ces faits quand il étudiera la crise de 1890. »

LA RUSSIE A TRAVERS L'ASIE

Le chemin de fer de Sibérie, à peine commencé depuis deux ou trois ans, est aux trois quarts achevé. Déjà les trains circulent de Tchéliabinsk à Krivoïtchokof ; l'énorme pont de l'Obi va être ouvert, sous peu, à la circulation ; de l'Obi à Krasnoïarsk circulent les trains de marchandises ; au delà de Krasnoïarsk, les rails sont posés sur une étendue de 300 kilomètres ; sur le Transbaikal, en moins d'un an, les ouvriers ont construit 117 ponts, 200 stations ou docks, et remué huit millions de mètres cubes de terre ; à l'autre extrémité de la ligne, sur l'Oussouri, les trains circulent de Grajskoïé à Viadivostok.

La Russie vient de faire un nouveau pas encore par la création d'une Compagnie de chemins de fer russo-chinoise destinée à poursuivre sur le territoire du Céleste Empire le Transibérien actuellement en cons-

TANTE RABAT-JOIE

PAR
Roger Dombre

Je nous voyais tous deux, soit à Paris, soit à la campagne, soit aux jours de grands froids dans une jolie ville du Midi, au soleil ; je voyais mon mari peignant dans son atelier, le sourire et la cigarette à la bouche, se levant de temps à autre et jetant au loin sa palette pour venir embrasser sa petite femme, sa Georgette, assise plus loin et travaillant ou lisant... Hélas !

Mon Dieu, je sais bien que je n'ai pas toujours été sage et sérieuse en ces vingt années d'existence.

J'ai fait enrager quelquefois mon excellent papa et souventes fois ma belle-mère ; je me suis montrée indisciplinée, prompte à la réplique, emportée même ; j'ai raillé impitoyablement ceux qui semblaient méchants et ridicules ; je me suis vengée ou j'ai vengé autrui... témoin M. Gustave Sorel de Collonges, d'intéressante mémoire.

Qu'ai-je fait encore ? Je ne sais plus trop ; mais chacun est-il impeccable ! et dois-je être punie si sévèrement pour ces peccadilles et me voir enlever mon bonheur ?

Jadis j'ai un peu aimé Max des Fères parce qu'il était bon, droit, affectueux et intelligent. Aujourd'hui j'aime beaucoup Francis Bernardot parce qu'il est bon, droit, affectueux et intelligent.

Je sens que je ne retrouverai pas encore une fois ce type de l'époux sûr, fidèle, sincère.

La vie me paraît triste et incolore.

J'ai de l'argent à dépenser, des parents qui me soignent ; j'habite un joli hôtel chaud et confortable ; je puis goûter les plaisirs de mon âge et... je suis réellement à plaindre.

Que dirait ma Liliane si elle savait en quel état se trouve sa petite amie Georgette ?

Que faire ? Quand je recouvre quelque énergie, je voudrais tenter un grand coup et forcer l'assentiment de mon père par quelque extravagance comme j'en commettais jadis.

Que faire ? oui, que faire ? Oh ! si Liliane était là pour me conseiller ?

XXVII

Situé au Prado à Marseille, la jolie maison des Fères se baignait dans le soleil ; ce soleil, par surcroît, entrait comme chez lui par toutes les fenêtres ouvertes ; l'air était pur et léger sans la plus petite velléité de tourner au mistral ; dans un gracieux boudoir gai à l'œil et rempli de fleurs, l'ingénieur lisait un journal ; Liliane cousait un tout petit vêtement de bébé... On frappa à la porte.

« Monsieur, c'est vos souliers que le bottier apporte », dit le domestique dans le plus pur accent marseillais, en présentant un paquet à son maître.

Max leva les yeux sur le valet et fut surpris de le voir troublé.

« Eh bien ? qu'y a-t-il encore, Marius ? » fit-il avec quelque impatience.

Marius hocha la tête et esquissa un sourire béat.

« Monsieur, c'est aussi des dames, du moins une dame avec sa suivante, qui n'a pas voulu dire son nom, mais qui demande... »

« Avant que le brave garçon eût achevé sa phrase, M^{lle} de Prèves, laissant Félicité dans l'antichambre, se précipitait dans le boudoir.

« Georgette !... » s'écria Liliane stupéfaite, en laissant glisser à terre la petite brassière qu'elle brodait.

« Georgette ! répéta son mari comme un écho.

« Oui, Georgette », répondit M^{lle} de Prèves dès que Marius se fut retiré ; et embrassant Liliane et tendant la main à Max, elle ajouta d'un ton sérieux qui contrastait singulièrement avec sa pétulance habituelle :

« Je regrette seulement de ne pas vous arriver dans des circonstances plus agréables... »

« Comment plus agréables ? Qu'est-il survenu ! Est-ce que ma tante... ? »

« Papa et tante Rabat-Joie vont très bien, répondit Georgette d'un ton sombre ; le remords ne les empêche ni de dormir, ni d'engraisser. »

« Les Fères se mirent à rire.

« Les remords ? Au fait, ton mariage avec M. Bernardot, à propos, il ne se décide toujours pas ? »

« Toujours pas ; aussi moi je me suis décidée.

« A quoi ? »

« A quitter la maison paternelle, vous le voyez. »

Liliane pâlit.

« Tu as fait un coup de tête ? » dit-elle.

« Georgette inclina son front arrogant d'une manière affirmative.

« Alors qui donc vous a accompagnée ? demanda Max un peu interloqué. »

« Félicité, le seul être au monde qui songe à mon bonheur. »

« Eh bien ! et nous, pour quoi nous comptez-tu ? fit M^{lle} des Fères.

« Avec ça que vous paraîsez vous réjouir de mon arrivée : depuis cinq minutes que je suis entrée, je passe un interrogatoire. »

« Dans les circonstances actuelles... murmura l'ingénieur assez perplexe.

« Nous avons l'air de te soutenir dans ta révolte contre tes parents », ajouta sa femme. Georgette éclata.

« Qu'à cela ne tienne ! s'écria-t-elle, nous allons nous installer à l'hôtel, Félicité et moi, s'il en est ainsi. »

Liliane et son mari échangèrent un coup d'œil significatif.

« Comme tu prends facilement la mouche, ma mignonne ! dit la première en caressant la joue fraîche de la jeune fille. Si tu te figures que Max et moi te laisserions aller à l'hôtel, tu te trompes ; mais il nous est bien permis, avoue-le, de donner notre avis sur ton escapade. »

« Parlez, soupira M^{lle} de Prèves d'un air résigné ; faites chorus avec tante Rabat-Joie et accablez-moi.

traction, de telle sorte qu'un railway ininterrompu reliera Saint-Petersbourg aux rives de la mer Jaune. On ne se fait aucune idée en Europe des conséquences coloniales qu'aura, politiquement et commercialement parlant, cette ligne colossale qui va faire entrer la Chine dans le courant européen tout en la mettant sous la suzeraineté russe.

LE PROCÈS DES ASSASSINS DE STAMBOULOFF

Depuis le commencement de la semaine se déroulent, devant la cour d'assises de Sofia, les débats du procès des assassins de M. Stambouloff. On sait qu'après l'attentat dont l'ancien premier ministre bulgare fut victime en pleine rue, à sa sortie du club, la police de Sofia, sur les indications de M. Petkof, procéda à l'arrestation de plusieurs individus accusés d'être les auteurs de l'attentat, entre autres Tutekchief, Halu, Georgief, Talim et Atzof, qui comparaissent maintenant devant la cour d'assises.

Malgré la longue enquête à laquelle se sont livrés les autorités judiciaires, on n'a pu relever contre ces inculpés des charges bien accablantes. Les interrogatoires des accusés n'ont pas apporté plus de lumière aux débats. Particularité curieuse à signaler, deux d'entre eux, Tutekchief et Georgief, tout en protestant qu'ils n'avaient pas trempé dans le crime, ont déclaré qu'ils étaient heureux de la mort de Stambouloff, qui avait fait mourir au milieu d'effroyables tortures plusieurs membres de leur famille.

Les dépositions des amis de l'ancien dictateur n'ont pas été plus précises. Elles n'ont fait que reproduire les accusations que Stambouloff, quatre mois avant le crime, avait par avance consignées dans une lettre remise au correspondant de la Gazette de Cologne.

En toute impartialité, il est difficile de reconnaître à cette lettre une valeur légale. Les juges de la cour de Sofia se trouvent devant une tâche bien difficile. Et la déposition de M^{me} Stambouloff à l'audience du 26 n'est point faite pour apporter plus de clarté. La veuve de la victime a, en effet, considéré les inculpés qui comparaissent devant les juges comme de simples comparses, et elle a carrément dénoncé les assassins intellectuels, ceux qui ont tout combiné, tout préparé.

Si on suivait M^{me} Stambouloff sur ce terrain, le procès prendrait véritablement de graves proportions. Mais cela n'est point vraisemblable. Après l'éloquent apostrophe de la veuve, les débats ont repris leur petit train habituel et il y en a comme cela pour plusieurs jours encore.

Au reste, au point de vue politique, le procès Stambouloff a plutôt un intérêt épisodique. Les amis de l'ancien dictateur se réduisent à quelques dizaines, tandis que ses ennemis, dont la haine toujours vivace continue encore, sont légion. La victime est si peu recommandable que l'opinion publique, en Bulgarie, est plutôt du côté des présumés assassins.

Les plaidoyers commencent aujourd'hui.

NOUVELLES DU MATIN

Lenouveau gouverneur de l'Indo-Chine. — Le gouvernement français a nommé M. Paul Doumer gouverneur-général de l'Indo-Chine.

Mort d'un savant à Berlin. — Le prof. de physiologie Dubois-Reymond est mort samedi à Berlin.

Crise ministérielle en Serbie. — Le roi Alexandre de Serbie a accepté la démission du cabinet, et il a appelé à Belgrade M. Simiteu, ministre de Serbie à Vienne, pour constituer le nouveau ministère.

— La Skoupechtina a décidé hier d'autoriser le gouvernement à déposer un projet de loi concernant la revision de la constitution. La Grande Skoupechtina serait convoquée pour procéder à cette revision.

FRIBOURG

Société économique. — Cette Société, autrement dite Société fribourgeoise d'utilité publique, a eu hier après midi son assemblée annuelle, présidée par M. Remy, curé de Bourguillon. L'assemblée a adopté le budget présenté par le Comité, et renvoyé à celui-ci pour rapport à l'assemblée de décembre 1897, diverses questions d'utilité publique.

M. Remy a été confirmé vice président, et M. Schneuwly, archiviste, confirmé bibliothécaire. La Bibliothèque renferme actuellement près de 25,000 volumes, ce qui est une belle fortune.

A nos abonnés de la ville. — Nous recommandons les porteurs de notre journal à la bienveillance de nos nombreux abonnés de la ville, à l'occasion du nouvel-an.

Bourgeoisie de Fribourg. — La bourgeoisie de Fribourg, réunie hier, a adopté sans observation les divers budgets à elle soumis par le conseil communal. Par contre, la proposition du conseil communal d'autoriser la Régie à souscrire à 25 actions du tramway a été combattue par un bourgeois, M. Frölicher, qui a rappelé que les fondations bourgeoises n'ont pas été faites en vue du tramway; que ceux qui veulent faire promener cette machine électrique parmi les moulés de bois de la rue de Lausanne la paient, que, du reste, la bourgeoisie devait s'opposer à ce qu'on construise de telles affaires à Fribourg. Enfin, en veine de paroles, l'orateur dit que les ancêtres ont été des imbéciles, de céder tant de droits, comme ils l'ont fait, au commencement de ce siècle, et que dans quelques siècles, les descendants des bourgeois actuels leur feront les mêmes reproches! Si nous, la classe ouvrière, nous demandions un jour un terrain pour y bâtir des maisons, on nous le refuserait! La bourgeoisie ne doit en rien laisser diminuer ses biens, et elle devrait avoir, pour mieux les administrer, un conseil de bourgeoisie... etc., etc.

M. Biemann, conseiller communal, eut bientôt expliqué au bourgeois entêté contre le progrès l'objet de la demande du conseil communal; les 2,500 francs que la Régie consacrerait au tramway ne sont pas une perte d'argent: c'est un placement. M. B. cite l'exemple des bourgeoisies d'autres villes, bien plus progressistes que celle de Fribourg; partout elles font servir leurs fonds à des travaux publics qui finissent bien par amener des améliorations sérieuses dans la situation économique de ces villes. Voyez Berne, Berthoud, Soleure, et tant d'autres. Il faut être de son siècle; nous ne sommes plus au XVII^e siècle. Autres temps, autres choses.

Un deuxième ouvrier parle en faveur du tramway. A la votation, 52 voix se prononcent pour la proposition du conseil communal, et 4 contre.

VARIÉTÉS

L'anniversaire de Racine

Chaque année, on célèbre à Paris l'anniversaire du poète par excellence du grand siècle. Ces jours derniers, on a lu, à cette occasion, sur la scène de l'Odéon, une très belle pièce de François Fabié, d'où nous extrayons ces quelques strophes:

Je suis la Muse, ô mon poète, et je t'apporte
Le tribut annuel de palmes et de vers
Dont on fête ton œuvre humaine, souple et forte,
Qui n'a pas une ride après deux cents hivers.

Je respectai douze ans ta retraite profonde;
Je te laissai pleurer dans l'ombre enseveli.
Demandant au foyer de te sauver du monde,
Et suppliant l'autel de te verser l'oubli...

Mais lorsque je compris que bouillonnait encore
Le flot pur en ton sein lentement amassé,
Poète, je te mis aux doigts, grave et sonore,
La harpe où de David le souffle avait passé.

Oh! quels hymnes alors de ton âme montèrent
Vers le Dieu qui ployait tes genoux pénitents!
Et quels vers inspirés tonneront ou chanteront
Sur ta lyre de feu muette si longtemps!

Après les doux accents de tes vierges antiques,
Les plaintes des Hébreux sur l'Ephraïme exilés;
Après Phédre, Sion soupirant ses cantiques,
Et Joad frissonnant aux siècles dévoilés!

Qu'importe que beaucoup, comme aux jours de Moïse,
Jusqu'à ton Sinaï n'aient pu lever les yeux,
Et qu'attristé de voir Athalie incomprise,
Tu sois redescendu, pensif et soucieux?

A peine tu dormais aux pieds de ton vieux maître
Dans le petit enclos béni de Port-Royal,
Que l'œuvre que ton siècle avait pu méconnaître
Emportait tous les cœurs vers ton fier idéal!

Sois béni d'avoir peint ces nobles héroïnes,
Qui passent lentement, les yeux en pleurs,
Disant, aux rythmes purs de leurs jeunes poitrines,
Les vers les plus troublants que la scène ait connus.

Et sois béni d'avoir montré par ton exemple
Qu'il est beau quand l'amour a trompé notre vœu
D'incliner son front las sur les pavés d'un temple,
Et de réfugier, enfin, son cœur en Dieu.

PETITES NOUVELLES

Protection contre les métaphores. — Les chiens belges sont bien protégés. Il existe à Bruxelles un sénateur, millionnaire et socialiste, M. Edmond Picard, qui aime à faire parler de lui à tout propos et même hors de propos. Les journaux belges s'étaient volontiers de ses excentricités, et lui reprochent de trop souvent « couper la queue de son chien ». « Si encore, écrivait l'autre jour quelqu'un, il la coupait d'un coup, comme Alcibiade. Mais non! il procède par sections minces, un jour avant de monter en ballon, un autre jour en

partant à grand fracas pour le Congo, un autre jour en affichant une admiration pâmée pour *Ubu Roi*, etc., — comme pour faire durer le plaisir. M. le sénateur Picard est vraiment trop cruel. »

La métaphore était visible. Cependant la Société protectrice des animaux (belge) prit, paraît-il, au pied de la lettre cette boutade, et adressa à M. Picard une lettre indignée pour lui défendre de couper dorénavant la queue de son pauvre toutou. On en rit encore.

BIBLIOGRAPHIES

Saviez-vous qu'il y avait une Médecine juive? Pour moi, je l'ignorais, et après avoir lu les explications de M. Jules Séverin, je n'en suis pas encore convaincu. Suivant M. Séverin, les Juifs allemands se seraient emparés des principales chaires de l'enseignement médical en Allemagne; ils auraient fait prévaloir des théories irrationnelles, et l'emploi des réactifs, c'est-à-dire « des poisons qui brûlent l'estomac, dissolvent les fibres du cerveau; atrophiaient le sang et atteignent presque jamais le mal invisible. »

L'auteur se plaint vivement qu'en France l'on ait mis de côté les enseignements des plus grandes illustrations nationales, et que l'on se soit engoué de « quelques découvertes restreintes et contestées » dont se font les propagateurs les Juifs allemands qui ont envahi aussi les Universités françaises. M. Séverin en veut aux remèdes minéraux; il en veut aussi au régime alimentaire trop azoté. Sans aller jusqu'au végétarisme, il recommande la frugalité, c'est-à-dire une nourriture forte en carbone et en hydrogène.

« L'alimentation moderne, dit-il, a trop cherché, dans les aliments azotés, une panacée fortifiante. Dans la fibrine de la viande, dans la gélatine du poisson, dans l'albumine de l'œuf, dans la casséine du fromage, qu'elle a additionnée encore de la caféine du café et de la théine du thé, elle a trouvé l'aliment plastique et nerveux. Elle a oublié le principe primordial de la chaleur, et on a dû y suppléer par les flanelles et les calorifères, par les sports ou l'exercice qui brûle la matière azotée, par un mouvement supplémentaire que les classes riches ne prennent pas assez. »

« Nonobstant, les maladies du refroidissement sont venues... »

« La matière azotée, incomplètement brûlée, a laissé déposer l'acide urique, qui a formé les calculs, la gravelle, la goutte, le rhumatisme, le diabète... les abcès... les migraines et les douleurs, produits par l'arrêt de la circulation; la paralysie et l'apoplexie comme couronnement... les maux d'estomac, l'estomac repoussant la pléthore de substances azotées qui lui vient, et que le sang refuse de lui reprendre par l'osmose. »

« Le régime azoté est nécessaire; mais l'excès a fait dépasser le but; aujourd'hui, il faut faire machine en arrière; mais les végétariens le dépassent aussi, et la réaction se fera plus tard contre leur doctrine. »

Cette citation un peu longue donnera une idée des principes que M. Jules Séverin cherche à faire prévaloir dans la brochure de 116 pages (Albert Savine, éditeur, Paris) qu'il a publiée sous le titre baroque: *Médecine antijuive et française*. Il est difficile de caractériser cet écrit, qui est quelque chose de mieux qu'un pamphlet, et quelque chose de moins qu'un traité didactique. L'auteur nous paraît connaître fort bien la chimie et un peu la médecine. Mais nous nous demandons s'il a su tirer parti de ses connaissances. L'ouvrage n'apprendra évidemment rien aux médecins, et le public aura bien de la peine à se guider au milieu d'un fouillis de renseignements scientifiques de tout genre, jetés au hasard de la plume, sans aucun lien systématique. En un mot, il faut être savant pour comprendre la *Médecine antijuive* et en tirer profit, et les savants n'ont pas cherché là des données qu'ils possèdent déjà.

C'est dommage. Il y avait une position intermédiaire à prendre entre les partisans du régime azoté et ceux du régime végétarien, entre l'abus et l'interdiction des boissons alcooliques. La brochure de M. Jules Séverin marque cette place sans l'occuper.

Passé-Avenir. — Conseils d'une mère à sa fille pour la dernière heure d'une année, par la princesse O. Cantacuzène-Altieri. Nouvelle édition. 1 vol. in-32 allongé de 64 pages, orné d'encadrements rouges et d'une riche couverture chromo. Prix: broché, 1 fr. 25; cartonné, 1 fr. 50. Edité par la Société de Saint-Augustin, à Bruges et Lille.

Cette nouvelle édition, par la forme extérieure qui lui a été donnée, est devenue une plaquette de grand luxe qui, tout en contenant d'excellents conseils, se présente avec l'attrait d'une ornementation véritablement artistique. C'est une charmante étreinte à joindre, pour le bien des jeunes filles, aux cadeaux de nouvelle année.

La dernière heure d'une année! On la dirait tombée d'une aile d'ange — si les anges avaient des ailes ailleurs que dans la légende et l'image — la plume qui a écrit ces pages où se révèlent le cœur et l'intelligence d'une mère, cette ombre ou plutôt ce reflet visible de l'ange gardien. Rien n'est, en effet, doux et fort comme les réflexions et les conseils que suggère à sa fille M^{me} la princesse Cantacuzène Altieri, dont le nom doublement illustre fait songer aux énergies romaines tempérées par la grâce attique. N'est-ce pas employer à merveille la dernière heure de l'année que de jeter un regard sincère sur le passé pour le juger sans complaisance, un regard résolu sur l'avenir pour y mieux assurer le bonheur des autres et le nôtre dans le devoir, la paix et la joie? Cet examen, ces résolutions ne demanderont ni fatigue ni effort à l'enfant qui passera la dernière heure de l'année à écouter la princesse Cantacuzène. (Vraie France.)

Calendriers à effeuiller. — Les calendriers à effeuiller, édités par la Société de Saint-Augustin, à Bruges, se divisent en deux groupes, les profanes et les religieux.

Les premiers, *Ephémérides, Proverbes, Maximes*, et surtout le *Calendrier Littéraire*, doivent leur originalité au choix judicieux des glanes historiques, poétiques, philosophiques, dont sont faites leurs gerbes; destinées à être égrenées de jour en jour.

Les calendriers religieux pourraient se subdiviser à leur tour en espèces très différentes. Les uns empruntent leurs sentences quotidiennes à toutes les illustrations d'un même Ordre ou Institut; c'est la diversité dans l'unité: — tel le *calendrier Dominicain*, le *Franciscain*, le *Bénédictin*. Les autres sont extraits des œuvres d'un même écrivain: il y a un charme très particulier à lire, et surtout à creuser, chaque matin, une pensée d'un grand homme: c'est en quelque sorte pénétrer dans son intimité. L'esprit a tout à gagner à cette fréquentation, la profondeur d'un *saint Augustin*, le ferme bon sens d'un *saint Ignace*, l'élevation d'un *Bossuet*, la charité aussi raisonnable qu'ardente de *saint Vincent de Paul*, le zèle apostolique de *saint Alphonse*, la suavité de *saint François de Sales* le renouveau de *saint Paul de la Croix*, la candeur de *saint Berchmans*, ne peuvent pas ne pas laisser leur empreinte dans l'intelligence qui, trois cent soixante-cinq fois, se sera rencontrée avec ces grandes âmes. Que dire des calendriers de *Saint-Paul*, et de *l'Écriture Sainte*, où étincelle la pensée de Dieu, sans ombre d'alliage humain; du *calendrier de l'Imitation*, le plus beau livre sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en est pas? Citons encore les calendriers propres à certaines dévotions: celui du *Sacré-Cœur*, celui de la *Sainte Vierge*, celui du *Rosaire*, où toute la tradition défile en murmurant l'acte de foi, d'espérance, d'amour de tous les temps et de toutes les races; enfin le *calendrier des Saints*, qui, non content de nous redire des paroles, nous montre des exemples.

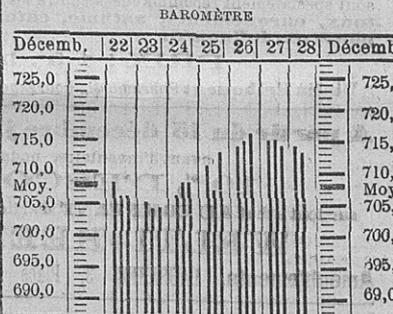
I. — *Calendriers religieux.* — Prix: Selon les dimensions et la beauté du carton sur lequel sont fixés les blocs de ces calendriers, les prix varient comme suit: 0,50 — 0,55 — 0,60 — 0,70 — 0,75 — 1 fr. — 1,10 — 1,25 — 1,50

II. — *Calendriers profanes.* Prix: fr. 0.40 — 0.50 — 0.55 — 0.60 — 0.75 — 1 fr. — 1.10 — 1.25 et 5 fr.

Ces différents calendriers sont en vente, à Fribourg, à la Librairie de l'Imprimerie catholique.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, et 7 h. du soir



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Décemb.	22	23	24	25	26	27	28	Décemb.
7 h. matin	-2	-2	-2	-1	-1	-2	-4	7 h. matin
1 h. soir	0	1	2	3	2	0	1	1 h. soir
7 h. soir	1	0	1	3	1	1	1	7 h. soir

M. SOUSSENS, rédacteur.

Les changements d'adresse, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

Les familles Brunisholz et Meyll ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur regretté père et oncle

Monsieur Julien BRUNISHOLZ
serrurier

décédé à l'âge de 83 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu mardi, 29 courant, et l'office à 8 1/2 heures, à l'église Saint-Jean.

Domicile mortuaire, rue du Court-Chemin, 64.

R. I. P.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette. — 5 grands prix, 20 médailles d'or

L'ÉPARGNE. Journal des tirages financiers. 2 fois p. mois. Abonn.: fr. 2.50 p. an. Banque d'Épargne, Eggis & Cie, Fribourg.



BRASSERIE DU LION, à BALE

J'ai l'honneur d'informer l'honorable public que pour les fêtes de Noël et Nouvel-An, je mettrai en vente un

BOCKBIER (façon bavaroise brune)

Je suis persuadé que la qualité supérieure de cette bière rendra complète satisfaction à mon honorable clientèle.

Rendue franco à domicile, par quantité de 5 litres pour le prix de 30 cent. le litre.

Se recommande :

E. TRECHSEL,
entrepôt de la Basler Löwenbrau.

DÉPÔTS : M^{me} Ve Jenny et fils, négts., rue du Pont-Suspendu; M. Barry, négts., rue de Morat; M. Butty, négts., au Vignoble, rue de Lausanne; M. Chatton, négts., rue des Alpes, M^{me} George, à la Neuveville, et à l'Entrepôt, rue du Tir, 319.

Téléphone

Téléphone

LA DISTILLERIE DE ROSÉ achète encore des pommes de terre, du froment et du seigle aux prix du jour. S'adresser à M.S. HIRSIG, maison rouge, et à M. Paul BERGER, à Cottens.

50 ANS DE SUCCÈS

Les pastilles de Wybert, préparées par la pharmacie d'or, à Bâle, sont spécialement recommandées contre les affections de la gorge, toux, enrouements, asthme, catarrhes du larynx et du pharynx, influenza.

PRIX : 1 fr. la boîte

Dépôt à Fribourg : Pharmacie L. Bourgnicht, H. Guony, Thürler & Köhler.

A partir du 15 décembre jusqu'à fin courant avant l'inventaire, nous accordons

10 % D'ESCOMPTE

sur tout achat **AU COMPTANT** d'articles se trouvant en magasin

WELTI-HEER & Cie

Ameublements, LAUSANNE, 3, Place Saint-François, 3, LAUSANNE

AUX GRANDS MAGASINS DU PHENIX

En face du Temple réformé

A l'occasion de Noël et Nouvel-An, toute personne faisant acquisition depuis 5 fr. recevra un cadeau.

Toile écrue, 30, 35, 40, 45 50 cent.

» » double large, 75, 80, 85, 90 cent.

Toile blanche, 25, 30, 35, 40, 45, 50 cent.

» » double large, depuis 55 cent.

Mouchoirs de poche depuis 85 cent. la douzaine.

Au grand complet, articles pour trousseaux.

2429

RECOMMANDATION

L'orchestre **MEYER**, de Berne

organisé des mieux, se recommande bien aux Sociétés et particuliers de la ville de Fribourg.

(Il est composé de 2 à 4 personnes pour de petites soirées et de 5 à 10 hommes pour les grands bals.) En dehors des danses ordinaires, on joue sur demande le Quadrille, le Lancier, Barn et Pas-de-quatre.

Une belle musique fine est garantie par le soussigné.

Jean MEYER, maître de musique,
Rue de la Poste, 44, BERNE.

2454

CAFÉ-RESTAURANT

est à vendre de suite pour cause de famille. Cet établissement est très avantageusement situé dans une ville vaudoise et très bien conservé. Exploitation importante.

S'adresser à **J. G. REINHARDT, huissier, à Morat.**

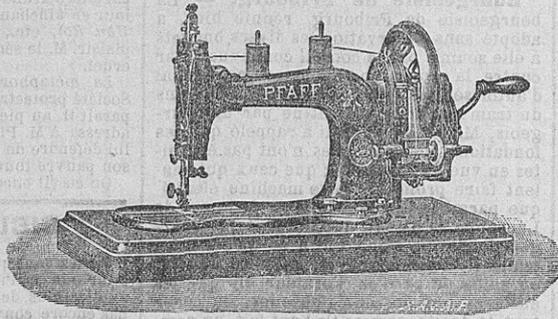
2455

SUISSE MONITEUR DES RENTIERS

Parait le dimanche (16 pages)
Revue de la Bourse, Tirages, Coupons
Renseignements et conseils sur toutes les valeurs
Envoi gratuits pendant 1 mois sur demande, affranchie

N° 23
PASSAGE SAULNIER
à Paris

(21^e année)



La machine à coudre

PFAFF

est la meilleure
la plus belle et la plus solide

MÉCANISME SIMPLE

Marche silencieuse

Garantie plusieurs années

Éviter les contrefaçons

Seul dépôt :

E. WASSMER

magasin de fer, à côté de Saint Nicolas
FRIBOURG

Avis et recommandation

Le soussigné a l'avantage d'informer Messieurs les commerçants, industriels, maîtres d'état, sociétés, etc., qu'il a pris la représentation d'une maison de la Suisse romande pour les

timbres caoutchouc et métal

On peut consulter le catalogue. Il assure d'avance à toutes les personnes qui voudront bien l'honneur de leur commande un travail très soigné, une exécution prompte (3 jours en plus pour timbres caoutchouc) et des prix sans concurrence.

Très jolis médaillons pour ouvriers à partir de 1 fr. 50. Dateurs. Numérateurs. Folioyeurs. Timbres polygones contenant plusieurs inscriptions. Timbres vitesse. Petite imprimerie permettant de composer soit même les timbres. Timbres secs à coups de poing et à balancier. Timbres pour photographes. Cachets à cire gravé. Pestonneurs. Encre indélébile pour marquer le linge. Encre de toute nuance. Tampons universels déjà encrés, etc., etc.

Grands timbres gélatine pour marquer les tonneaux

CLICHÉS EN TOUS GENRES

Pour cadeau : Jolis médaillons et autres objets pratiques avec timbres, depuis 1 fr. 50.

Demandez pour consultations le catalogue et le prix courant.

Se recommande,

MEKLER JOSEPH,

H3906F 2369

rue des Alpes, N° 35, Fribourg.

On cherche à louer

pour le mois de février, un appartement de 4 à 5 pièces, en ville ou aux environs.

À la même adresse, on cherche à acheter, aux environs de la ville, un domaine d'au moins 40 poses.

Offres sous H4096F à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler à Fribourg.

Une jeune fille

honnête, cherche place comme demoiselle de magasin, ou pour donner les premières leçons de français à des enfants.

S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, sous chiffres H4098F.

ON CHERCHE

pour le printemps prochain,

un magasin

situé au centre de la ville.

S'adresser, sous H3947F, à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Combustibles

François PILLOUD

Avenue de la Gare, FRIBOURG

Houille de flammes

Houille de forge

Anthracite belge

Coke de gaz. — Coke dur

Briquettes de lignite

Charbon de bois, foyard, etc.

Bois de chauffage coupé à la machine

ON DEMANDE

à emprunter une somme de **2,500 francs**, contre garantie, avec intérêt au 5 %.

S'adresser à **M. Bourgnicht**, notaire, Maison-de-Ville, à Fribourg. H3978F 2409

Comptabilité commerciale par A. Renaud, Chauv-de-Fonds. 344 pages, relié, à 2 fr. 50 Pexemplaire. H47C

Demandez échantillon des meilleures **MI-LAINES DE BERNE** à Walther Gyax, fabricant, Bleibenbach

Levure de blé pressée

de meilleure qualité, bien fraîche et fermentative, de la Fabrique Charles Kippel et Cie, à Laufon, se vend chez **Ch. LAPP, droguerie, Fribourg. 2384**

A VENDRE

à **Payerne**, au centre de la ville et des affaires et à proximité de la gare, une belle propriété comprenant 3 bâtiments neufs pouvant être utilisés comme :

Hôtel

Café-Restaurant

Brasserie

ou grand magasin

pour n'importe quel commerce.

Ecurie indépendante.

Conditions favorables.

S'adresser au notaire **Em. PIDOUX, à Payerne. 2396**

POMMES DE TERRE

La distillerie agricole Payerne-Corcelles recevait encore quelques cents sacs de pommes de terre saines et propres, au prix de **Fr. 5** les 100 k. On peut les conduire en tout temps, dès les 10 heures du matin à 4 heures du soir. 2397-1447

Sirop pectoral au bourgeon de sapin

Ce sirop, préparé par le vénérable monastère de la Fille-Dieu, près de Romont, est spécialement recommandé aux personnes souffrant de bronchites, de rhumes et, en général, de toute affection des voies respiratoires. Prix du flacon : 3 fr.

Seul dépôt : Pharmacie Thürler et Köhler, Fribourg. H3496F 2106-1384

ON DEMANDE ET OFFRE

des cuisinières, femmes de chambre, sommelières, filles de ménage sachant cuire, bonnes d'enfants et **garde-malade**, cochers-jardiniers, valets de chambre, ainsi que des vachers, fromagers, charretiers, domestiques de campagne des deux sexes.

Pour Suisse et France

S'adresser à l'Agence **Mœhr-Ridoux**, 67, Grand'Rue, à la Schweizerhalle, Fribourg (Suisse).

Joindre 20 cent. timbre-poste pour réponse. H2F 23-20

L'Agence n'a aucune relation avec d'autres bureaux de placements

PIANOS Location. — Echange.

Vente. — Accordage. Magasin de musique et instrum. en tous genres

OTTO KIRCHHOFF
114, rue de Lausanne, à Fribourg



Mélanges spéciaux de thé noir à très bon marché, à fr. 2.50, 3, 4, 5. Tip-Top Ceylan à fr. 3 les 500 gr. net. Chs. Guidi-Richard, Fribourg. 2026

MAGASIN

Julie Tschanz-Roder

A BERNE

Articles pour peinture d'art et d'amateurs

Grand choix de modèles à vendre et à louer; de photographies pour la photo-miniature; d'objets en bambou, cuir, carton, fer-blanc, etc., pour peindre et brûler.

Cuite régulière de porcelaine.

Catalogue gratis sur demande. H4532Y 2243

SOLUTION DE

Bi-Phosphate de Chaux

DES FRÈRES MARISTES

de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), préparée par M. L. ARSAC, ph. de 1^{re} cl., à MONTEILMAR (Drôme).

Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques et la carie des os, etc., et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la *maignité* des humeurs, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible ou délicate. Prix : 3 fr. le 1/2 litre, 5 fr. le litre. Economie de 50 % sur les produits similaires, solutions ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demander la notice qui est expédiée franco contre un timbre-poste de 15 cent. Dépôt général pour la Suisse chez : **J. ROUSSEAU, Genève, 108, rue du Rhône, 108 2114**

Vente au détail dans les pharmacies : P. Lengacher; L. Bourgnicht; Schmid-Müller; Thürler et Köhler; à Fribourg; Gustave Comte, à Romont; Gavin, à Bulle; Porcelet, à Estavayer; E. Jambé, à Châtel-St-Denis.

Orange de Palerme, 5 kil., fr. 2.90
Châtaignes vertes, 10 kil., fr. 2.90
Volailles. Colis de 5 kilos de chapons, dindes, canards ou oies, fr. 9.50. 2389

Franco contre remboursement. Gius. Anastasio Lugano.

CADEAUX POUR LES FÊTES

Oranges de Palerme, 5 kil., fr. 2.90
Châtaignes vertes, 10 kil., fr. 2.90
Volailles. Colis de 5 kilos de chapons, dindes, canards ou oies, fr. 9.50. 2389

Franco contre remboursement. Gius. Anastasio Lugano.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT

monnaies hors de cours, antiquités de toute espèce, aux prix les plus élevés, chez **Gottfr. Grumser**, rue de Lausanne, 120, Fribourg.